

Cadre de coopération

Une mission inscrite dans un cadre institutionnel

- GEVASco, PPS de l'élève, participation aux ESS et aux rencontres avec la famille
- concerne tous les professionnels, dans tous les contextes scolaires
- Dans un cadre institutionnel commun à tous les professionnels de l'EN (règi par des textes définissant rôle et place des familles à l'école)

Une mission de relation

- partager avec les parents la connaissance des gestes et postures pour l'aide aux gestes de la vie quotidienne
- être en relation avec les parents de l'élève accompagné mais aussi avec les autres parents
- être amené et à prendre en compte l'identité culturelle, le mode de vie, le vécu et l'histoire du jeune et de sa famille (*accepter la famille sans chercher à la changer*)

Une dimension éthique :

- respect de la vie privée du jeune (convention internationale des droits de l'enfant-art 16) et celle de sa famille (loi du 17/07/70-code civil-art9), y compris dans les échanges professionnels
- faire preuve de discrétion pour toutes les informations ou documents dont il a connaissance
- peut-être soumis au secret professionnel,
- réfléchir à ces questions : que dire ou ne pas dire ? A qui ? Dans quel cadre ? Pour quoi faire ?
- ne partager que ce qui est strictement nécessaire et utile à l'accomplissement du but poursuivi

COOPERER AVEC LES FAMILLES

c'est : collaborer à un projet commun
contraire de : opposition, rivalité,
absence de relation, individualisme

Principaux enjeux

- Savoir instaurer une relation de qualité,
- Réagir aux propositions des familles de manière adaptée, avec du recul
- Savoir communiquer (importance des attitudes verbales, gestuelles...)
- Savoir se positionner (en tenant compte de chacun des interlocuteurs, alliance de travail)
- Savoir écouter (une attention positive, un climat empathique, pas de jugement)

Principes à retenir dans le positionnement

- Admettre en tant que professionnel de l'influence primordiale des parents sur celles des autres professionnels.
- Complémentarité des champs respectifs de compétence (*moi, AHS, par rapport à mes missions, je pense que...*)
- respect de la part de chacun,
- Communiquer avec la famille et les professionnels sous la responsabilité de l'enseignant
- Rencontre des parents en présence de l'enseignant (importance du lieu de rencontre, conditions matérielles, présence ou pas enfant...)
- Ne pas se substituer à l'enseignant (évaluations scolaires relèvent de l'enseignant)